

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce DU DISTRICT DE MONTRÉAL

PRESIDENT

M. C. H. CATELLI, Industriel, 31 Barclay.

1er VICE-PRESIDENT

M. ISAIE PRÉFONTAINE, Bourgeois, 107 St-Jacques.

2me VICE-PRESIDENT

M. A. V. ROY, I. C. et industriel, 425 St-Jacques.

TRESORIER

M. J. B. A. LANCTOT, Marchand de gants, 212 Bl. St-Laurent.

SECRETAIRE

M. FORTUNAT BOURBONNIÈRE, Avocat, 76 St-Gabriel.

CONSEILLERS

M. Berthiaume Hon., Trefflé, C. L., propriétaire de "La Presse".
M. Chaput Armand, maison "Chaput Fils & Cie", 4, De Bresoles.
M. Daoust Emilien, librairie Beauchemin, 256, St-Paul.
M. Fortier Joseph, fab. de papier, 210, Notre-Dame Ouest.
M. Gonthier Geo., Comptable public, 17, Côte Place d'Armes.
M. Hardy A. H., voyageur de commerce, 277, St-Denis.
M. Harris J. W., maître-plombier, 7, Ste-Elisabeth.
M. Joubert S. D., maison "Lamontagne Ltd", 358, Notre-Dame Ouest.
M. Labrecque J. O., marchand de charbon, 141, Wolfe.
M. Lachance S., pharmacien, 87, St-Christophe.

M. Larivière F. C., maison "Amiot, Lecours & Larivière", 911, St-Laurent.
M. Lespérance A. P., gérant Banque d'Épargnes, 176, St-Jacques.
M. Marceau E. D., marchand de thé et cafés, 283, St-Paul.
M. Marchand J. T., marchand de bois, 1232, Ste-Catherine Est.
M. Mullarkey J. T., gér. Mont. Terminal Ry, 160, St-Jacques.
M. Perrault Ovide S., gér. American Tobacco Co., 47, rue Coté.
M. Prud'homme Alex., marchand de fer, 10, De Bresoles.
M. Tarte Ls Jos., journaliste "La Patrie".
M. Tourville Rod., gérant en bois, 107, St-Jacques.
M. Vallières S. J., ex-échevin, 1049, St-Hubert.

Autres membres du Conseil ex-officio

ANCIENS PRESIDENTS

M. J. Grenier, ancien banquier, 97, St-Jacques.
M. D. Parizeau, March. de gros, 2395, Bl. St-Laurent.
M. H. Laporte, Epicier en gros, 78, St-Pierre.
M. Jos. Contant, Pharmacien, 231, Notre-Dame Est.

Hon. Alph. Desjardins, Avocat, Ch., 26, Board of Trade Bldg.
M. L. E. Geoffrion, Epicier en gros, Maison Chaput & Fils.
M. D. Masson, ancien négociant, 53, rue Saint-Sulpice.
M. H. A. A. Brault, ancien négociant, 3, Côte Place d'Armes.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS

M. Guillaume Boivin, ancien fabricant de chaussures, 284 Bl. St-Laurent.
M. Alph. Racine, Marchand en gros, 340 St Paul.

Hon. J. D. Rolland, Manufacturier de papier, 14 St Vincent.
M. Ubaldé Garand, Courtier, 116 St-Jacques.

M. L. J. A. Surveyer, marchand de quincailleries, 32, St-Laurent.

PRESIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE CONSTRUCTION

M. Trefflé Charpentier, Jr, Entrepreneur, 157 Papineau.

AUDITEURS

M. A. Cinq-Mars.

M. P. A. Gagnon.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR 1907-08

Le Président fait partie ex-officio de toutes les Commissions.
ARBITRAGE. — TRIBUNAL D' — MM. les Officiers en charge, les anciens Présidents et Vice-Présidents.

AFFAIRES MUNICIPALES. — MM. S. D. Vallières, président; Trefflé Charpentier, J. O. Labrecque, J. B. Lapointe, H. Laporte, J. T. Marchand, J. P. Mullarkey, Damase Parizeau, Isaie Préfontaine.

AGRICULTURE, BOIS ET FORÊTS. — MM. D. Parizeau, président; P. Arthur Côté, G. des Etangs, J. O. Labrecque, A. A. Larocque, J. T. Marchand, Hon. J. D. Rolland, Rod. Tourville.

BEURRE ET FROMAGE. — MM. J. A. Vaillancourt, président; Adélar Fortier, W. Lajeunesse, Chs Langlois, N. Lapointe, L. N. St-Arnaud.

BULLETIN. — MM. Jos. Contant, président; H. A. A. Brault, Hon. Alph. Desjardins, J. Helbronner, L. J. Loranger, Ls Jos. Tarte, F. Bourbonnière.

COLONISATION. — MM. Hon. J. Israël Tarte, président; Hon. T. Berthiaume, C. Boivin, J. de Siéyès, R. Giannetti, D. Masson, A. P. Simar, L. Jos. Tarte, Rod. Tourville.

COMMISSION SPECIALE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES. — MM. Isaie Préfontaine, président; C. H. Catelli, A. V. Roy, Tancrede Bienvenu, G. Desroses, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion, H. Laporte, F. C. Larivière.

COMPTABILITE. — MM. Geo. Gonthier, président; Michel Benoit, A. Cinq-Mars, L. Dufault, Thos. Gauthier, C. A. Gagnon, J. M. Marcotte, J. O. Motard, Nap. St-Arthur.

CUIRS ET PEAUX. — MM. Nap. Tétrault, président; G. Boivin, Raoul Claude, F. B. Drouin, E. Gallibert, L. E. Gauthier, S. D. Joubert, Jean Lamoureux, J. B. A. Lanctôt, H. Laurencelle.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount Royal

S. Beaudin, avoest, C. B. L'hon. Lomer Gouin

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. Armand, Chaput, président; Adhémar Delorme, J. J. Duffy, Albert Hébert, Albert Hudon, E. D. Marceau, W. H. Stroud.

EXPOSITIONS, MINES ET MUSEES. — MM. G. Boivin, président; U. Garand, L. Z. Gauthier, A. E. Labelle, S. Lachance, Emile Léonard, J. P. Mullarkey, O. S. Perrault, Louis Perron.

FERS ET METAUX. — MM. L. J. A. Surveyer, président; Jas Davidson, J. W. Harris, Pierre Gravel, L. L. Ladleur, F. C. Larivière, Tel. Latourelle, H. N. Lymburner, Alex. Prud'homme.

FINANCES. — MM. D. Masson, président; Jos. Fortier, U. Garand, J. B. A. Lanctôt, A. P. Lespérance, Isaie Préfontaine, A. V. Roy, L. J. A. Surveyer.

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES. — MM. A. V. Roy président; E. Daoust, Jos. Fortier, Geo. Esplin, J. W. Harris, J. R. Laurendeau, Geo. Leroux, Oscar Mathieu.

LÉGISLATION. — MM. Hon. Alph. Desjardins, président; Hon. F. L. Béique, Hon. T. Berthiaume, Hon. N. Pérodeau, Edmond Brossard, J. A. Descarries, L. J. Loranger, F. Bourbonnière.

NOUVEAUTES. — MM. Alph. Racine, président; W. U. Boivin, A. N. Brodeur, J. N. Dupuis, J. O. Garceau, A. H. Hardy, C. E. Martin, D. Mercure, S. Robitaille.

PRODUITS CHIMIQUES. — MM. Jos. Contant, président; Arthur Décarry, J. A. E. Gauvin, S. Lachance, Henri Lanctôt, A. J. Laurence, Henry Miles.

TRANSPORTS, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES. — MM. J. P. Mullarkey, président; U. P. Boucher, A. Gaboury, A. E. Lalonde, Arm. Lalonde, F. C. Larivière, Hon. J. D. Rolland, Hon. J. Israël Tarte.

VINS ET LIQUEURS. — MM. L. A. Wilson, président; Arm. Chaput, J. A. Christin, Nap. Gendreau, Albert Hudon, Edmond Quintal, J. M. Wilson.

MEMBRES A VIE

Lord Strathcona et Mount Royal
M. Joseph Fortier.
M. Ubaldé Garand.

M. C. H. Catelli.
M. F. D. Shallow.

Conseil de la Chambre Syndicale de la Construction

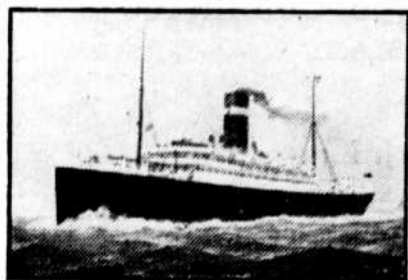
Président, M. Trefflé Charpentier, Jr, 157, Avenue Papineau; 1er Vice-Président, M. L. Z. Mothieu, 278, Richelieu; 2ème Vice-Président, M. Pierre Leclerc, 1392, Saint-Laurent; Trésorier, M. L. Z. Gauthier, 180, Saint-Jacques; Secrétaire, M. N. T. Gagnon, Chambre 26, Board of Trade Building.

DIRECTEURS

MM. L. A. Carrière, 479, Avenue Laurier; Noël Leclair, 874, Sanguinet; Toussaint Bédard, 1280, des Érables; J. E. C. Daoust, 180, Saint-Jacques; J. B. Gratton, 494, Sherbrooke Est; J. O. Martineau, 1069, St-Denis; Gordien Métaud, Bordeaux.

AVIS DES REUNIONS

Les Membres de notre Chambre de Commerce sont invités, non seulement à l'assemblée générale qui a lieu le premier mercredi de chaque mois, mais aussi aux séances du Conseil qui ont lieu tous les autres mercredis à trois heures et trente p. m. au No 76 rue St-Gabriel.



LIGNE
ALLAN

Compagnie de Vapeurs
DE LA
MALLE ROYALE

MONTREAL A LIVERPOOL — MONTREAL AU HAVRE

Les nouveaux vapeurs à turbines "VICTORIAN" et "VIRGINIAN" — 12,000 tonnes — et les nouveaux vapeurs à doubles hélices "CORSIKAN" et "TUNISIAN" partiront régulièrement tous les vendredis de Montréal et Québec. Aussi tous les samedis alternatifs de Montréal au Havre, vapeurs : "PARISIAN", "SARDINIAN", et "POMERANIAN".

* — Prix de passage, très modérés — *

ACCOMMODATION INSURPASSABLE

S'adresser à **L. J. RIVET, 5, Bld St-Laurent**
ou à **H. & A. ALLAN, 2, rue St-Pierre**
MONTREAL

**Richelieu & Ontario
Navigation Company**

" NIAGARA A LA MER "

Magnifiques bateaux-palais de Toronto, par le Lac Ontario, les Milles-Iles et tous les rapides du Saint-Laurent, faisant connection avec les bateaux à Montréal pour Québec, Malbaie, Tadoussac et les différentes places de la rivière Saguenay.

Le paysage sauvage du Saguenay,
n'a rien de comparable en grandeur.

La Compagnie fait aussi trois voyages par semaine entre Montréal, Toronto et Hamilton en passant par la magnifique Baie de Quinté et les Milles-Iles.

Pour plus d'informations s'adresser à
JOS. F. DOLAN, THOS. HENRY,
Agent des Passagers Gérant du Trafic
128, rue St Jacques, Montréal **MONTREAL**

Quebec, Montreal and Southern Railway Company

Cette Compagnie offre des taux très réduits sur son chemin de fer aux personnes désireuses d'aller passer l'été sur la rive sud du fleuve aux endroits suivants :

**ST-LAMBERT — BOUCHERVILLE — VARENNES —
VERCHERES — CONTRECŒUR ET ST-ANTOINE**

Elle émet des séries de 55 billets devant être utilisés dans le mois.

LES TAUX SONT COMME SUIT :

St-Lambert à Contrecoeur	\$11.50
" à St-Antoine	10.00
" à Verchères	8 25
" à Varennes	5.50
" à Boucherville	3.75
" à Longueuil	2.20

Les trains partent de la gare Bonaventure tous les matins à 8.50 heures et toutes les après-midi à 5.16 heures.

Le dimanche à 8.00 heures a. m.

Pour billets et renseignements, s'adresser à

C. B. HIBBARD, Gérant-général.

L. V. DION, propriétaire.

P. K. HUNT, gérant.

THE NEW
ST. LOUIS HOTEL
QUEBEC

Remis à neuf — Elévateur électrique

Taux \$2.50 à \$4.00 par jour

**L'HOTEL LE PLUS EN VOGUE
DE QUEBEC**

Demandez notre guide illustré de la
Ville de Québec.

La Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTREAL

8e ANNÉE

Montréal, Mai 1907

No 14

Siège de la Chambre, 76, rue Saint-Gabriel, Montréal.

Le bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à midi et de 1.30 à 5 heures p. m.

La Chambre n'entend donner aucune approbation ni improbation aux théories émises dans les articles ou conférences publiés dans son journal : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

FORTUNAT BOURBONNIÈRE, secrétaire.

SOMMAIRE

	PAGES
1. Petit courrier.....	169
2. La vallée de la Matawin, ses richesses et son avenir.....	169
3. Procès-verbaux de la Chambre.....	175
4. Relevé de la valeur des importations pour la consommation et des exportations françaises.....	179
5. La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, soixantième rapport annuel.....	183

PETIT COURRIER

— Une compagnie de Gènes (Italie), s'occupant d'entrepôts frigorifiques, aimerait à entrer en relations avec des maisons canadiennes qui importeraient beaucoup d'étoffes et des chapeaux de laine.

— La Chambre de Commerce anglo-américaine de Bruxelles, Belgique aimerait à entrer en relations avec des fondeurs de cuivre de cette ville.

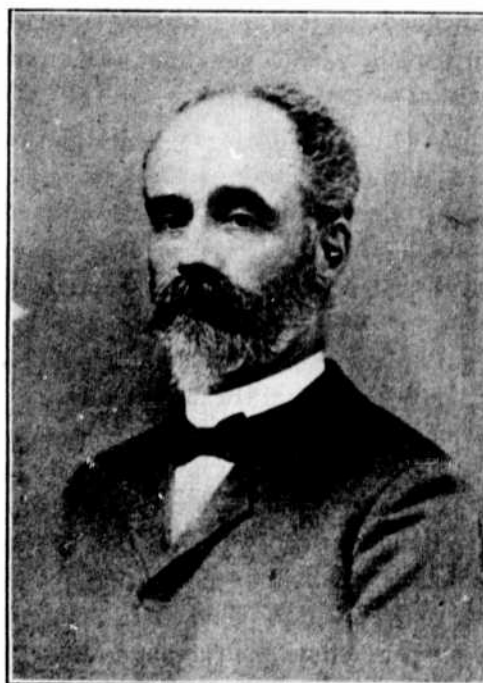
— Une maison japonaise, No 83, Kobe, désirerait entrer en relations avec les maisons de commerce de cette ville, intéressées dans le commerce japonais et a fourni à notre Chambre une liste de prix de diverses marchandises concernant le commerce de gros de nouveautés, de pharmacies en gros, de chapeliers, de commerçants d'huiles, de bijoutiers, etc., etc.....

— La municipalité de Saint-Rémi, comté de Napierville, est disposée à voter de fortes sommes de bonus à un particulier ou une compagnie qui voudrait établir une manufacture dans ce village situé à 25 milles seulement de Montréal.

— La Fédération Commerciale Italienne (Milan) voudrait connaître l'adresse de quelque personne prête à agir comme représentant au Canada pour une maison italienne de drogues herboristes, produits chimiques, etc...

S'adresser pour de plus amples détails au bureau de la Chambre : No 76, rue Saint-Gabriel.

LA VALLEE DE LA MATAWIN, Ses richesses et son avenir



CONFÉRENCE

DONNÉE PAR

M. DAMASE MASSON

DEVANT LES MEMBRES DE

LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Réunis en assemblée générale, le mercredi, 3 avril 1907

Mon premier devoir est de remercier M. le président et MM. les membres du Conseil comme ceux de la Chambre, d'avoir bien voulu me permettre de les entretenir ce soir d'un sujet patriotique, dont l'importance autant que l'opportunité ne saurait échapper à aucun des membres de la Chambre de Commerce de Montréal.

Ma présence au milieu de vous, comme conférencier, à l'inauguration des soirées-causeries de nos assemblées mensuelles, sera peut-être l'occasion pour quelques-uns d'entre vous, de supposer une certaine prétention, sinon de la témérité de ma part. Je puis les rassurer cependant en leur disant que ni le plaisir que j'éprouve, ni le résultat que j'espère comme l'honneur qui m'est fait, ne sauraient me faire oublier la responsabilité qui m'incombe, en venant soumettre une proposition financière aux hommes les plus en vue dans le monde des affaires et par conséquent les plus aptes à saisir la valeur, dans ses moindres nuances, de la grande et noble transaction que je viens ici préconiser ce soir.

Je prendrai de plus la liberté de croire que ces messieurs ne se rappellent plus et mon expérience du passé, et le droit qui m'est acquis à leur bienveillance. En effet, reportons-nous ensemble, seulement quelques années en arrière et vous conviendrez avec moi que la tâche que je me suis imposée doit me paraître aussi agréable, puisque ce sont les mêmes personnes qui m'écoutent, dont sans doute je recevrai les mêmes encouragements comme les mêmes approbations, que ceux que vous avez bien voulu me prodiguer, deux années durant, lorsque vous m'avez appelé à conduire vos délibérations, en m'élisant à la haute et honorable position de Président de votre chambre. Je dois de plus, puisque l'occasion se présente, vous avouer que cette charge, tant par votre confiance que par l'estime que j'ai sans cesse recherchée, a été pour moi un fardeau aussi léger qu'inoubliable. Aussi est-il permis d'émettre le vœu de me voir continuer ces bons sentiments, en vous assurant que ma seule ambition sera de me rendre digne de l'honneur que vous me faites, comme de l'attention que je vous demande, en venant essayer à vous prouver la valeur commerciale et industrielle de la Reine du nord : La vallée de la Matawin.

Inutile sans doute d'ajouter que mes explications seront revêtues du cachet de ma sincérité habituelle et que vous constaterez toujours dans mes paroles, la même droiture d'intention que celle dont je me suis de tout temps étudié à faire preuve, tant pour servir les meilleurs intérêts de la Chambre, que pour aider à maintenir et grandir l'influence de mes compatriotes.

J'avouerai qu'en préconisant une conférence, les journaux ont été bien moins coupables que moi-même, qui suis convaincu de mériter à peine le titre de causeur, mais je puis vous assurer que le fond saura amplement suppléer à la forme.

Et je ne puis m'empêcher de croire, comme de vous le dire, que le bon Lafontaine eut-il connu le Canada et surtout la province de Québec lorsqu'il écrivait : « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fond qui manque le moins » n'eut pas manqué d'ajouter « dans la vallée de la Matawin ».

Qu'est-ce donc que cette vallée de la Matawin ? Cette question en apparence presque indiscrète offre cependant trop d'actualité pour que je me refuse à y répondre. Je le ferai avec beaucoup de discrétion, sinon de ménagement, et sans oublier que je vous dois toute la vérité. Inconnue pour le plus grand nombre, explorée par plusieurs, fouillée en tous sens, recommandée par tous les explorateurs qui l'ont parcourue, la vaste et luxueuse vallée de la Matawin est langoureusement couchée sur le flanc nord des Laurentides, sur un plateau immense, couvrant à peu près 3,000 milles carrés, et ce au-delà de St Michel des Saints, dans le comté de Berthier. Modestement couverte de forêts et de bois, sillonnée de rivières et de ruisseaux, parsemée de grands et beaux lacs, elle semble attendre patiemment les colons qui devront terminer sa trop longue léthargie. Car n'allez pas vous imaginer que son sommeil apparent est pour elle un paisible repos. Majestueusement drapée dans son manteau royal, tour à tour couvert d'hermine ou d'émeraudes, il ne lui est pas permis de douter de la beauté de ses attraits naturels, latents ou autres, comme de la valeur réelle de ses attributs, et pendant cette insomnie, elle semble se plaindre sans cesse autant de l'abandon des riches capitalistes que de l'indifférence des siens.

Nonchalamment étendue sur une terre plantureuse, d'une fécondité indiscutable, avec un sol d'une richesse inexploitée, sans trêve ni repos, elle sent tressaillir ses entrailles, et ce, depuis bientôt 300 ans, époque mémorable qui fut témoin de ces terribles et puissantes convulsions qui, en bouleversant les éléments, produisirent notre chaîne de montagnes. D'après les minéralogistes distingués, ces convulsions firent surgir jusqu'à la surface certaines formations calcaires ou autres par tout le Canada, où elles sont exploitées, sauf dans la vallée de la Matawin, malgré que le nombre et la valeur de ces gisements miniers y soient sur la même latitude que Cobalt, possèdent une même formation Laurentienne et n'en sont distants que d'à peine 200 milles.

Amoureusement éprise de son domaine enchanteur, objet de son légitime orgueil, cette reine désolée contemple d'un œil inquiet toutes les richesses qui l'envi-

CHAPEAUX Paille, Panama
... et Feutre...

EN GROS

A. E. CLEMENT

Manufacturier et
Importateur . . .

8, RUE LEMOINE, MONTRÉAL

En plus de nos lignes régulières de Chapeaux de Paille et Feutre, nous faisons une spécialité de bloquer les Panamas, et renouvelons les Chapeaux de Feutres.

Tous modèles copiés ou manufacturés promptement.

Demandez des échantillons.

GRAND HOTEL

Coin St-Jacques et St-Gabriel

Situé au centre des affaires. —
Chambres spacieuses. — Service
de table prompt. — Cuisine de
première classe.

WILFRID CORBEIL, Prop.

L. COUTURE, Gérant

Tél. Bell Main 6306.

Tél. Marchands 24

" " " 6334.

Téléphone Privé Main 1240

" MARQUERITE "
Cigar Store

H. P. BRUYERE & CIE

742, Rue Saint-Denis

Essayez le Tabac Canadien " Bruyère "
PRIX : 30, 40, 50, 60, 80, \$1.00

Demandez le Cigar " Wagner "
LE MEILLEUR A 5c.

Grand choix d'articles de fumeurs. — Cigars
importés et domestiques. — Fumoir et salle
de lecture.

Commandes par la malle exécutées promptement
et avec soin. Tél. Bell Est 4149

**SLEIGHS !
BUGGIES !**



Voitures de toutes sortes

AUSI EN MAINS ,

Poêles " Ranges ", Moulins
à laver, Tordeurs,
Fournaises " Tortues ", Ma-
chine à Coudre,
Coffre-forts, etc., etc.

Geo. Belanger

41, RUE BONSECOURS
MONTRÉAL

TEL. BELL MAIN 2254.



Paletots léger d'Hiver
Paletots de Printemps

Assortiment des plus
variés en dessins et
en fantaisies . . .

Aussi Tweeds pour Habits
legers de demi-saison et de
Printemps.

Maintenant que les fêtes sont
passées, il est temps de penser
aux achats du Printemps. Ma
coupe est garantie, mon fini
irréprochable.

Une visite est sollicitée.

J. HUDON

Marchand-
Tailleur

59, rue St-Charles-Borromée

Population de Montréal
CHIFFRES ELOQUENTS

La population totale de la ville
de Montréal et de la banlieue est
de plus de 360,000 personnes.

De ce nombre 240,000 environ
sont d'origine Canadienne-Fran-
çaise.

La statistique prouve que la
moyenne des familles est de SIX,
ce qui donne 40,000 familles
Française.

La circulation assermentée de
" LA PRESSE " à Montréal et
dans les villes de la banlieue
dépasse **44,000 Copies** par
jour. Donc, elle est reçue par
toutes les familles Canadiennes-
Françaises, son excédent de cir-
culation se partageant entre les
autres nationalités.

Ce langage des chiffres a bien
son éloquence, et n'a pas besoin
de commentaires.

Le tirage assermenté de " LA PRESSE "
est de **100,087** par jour.

Le plus fort tirage au Canada sans exception

Fonderie Jacques-Cartier

O. BELANGER

MANUFACTURIER DE

Poêles en Acier de toutes grandeurs
' avec aspirateur
et aussi Poêles en Fonte

Portes et Caps de Cheminée, Pesées pour Chassis,
Fittings, Chaises et Bancs pour parterre, etc.

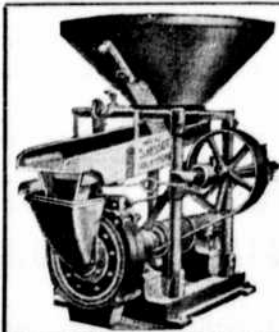
Toutes sortes de réparations concernant
la machinerie.

338 et 340 RUE AMHERST
MONTRÉAL

Tél. Bell Est 1648.

Tél. des Marchands 287.

MOULANGE



CHAMPION

manufacturé par

S. Vessot & Cie

JOLIETTE, P. Q.

DONNE ENTIERE SATISFACTION

Demandez le catalogue et les prix.

CHATEAU DION

JOLIETTE, QUE.

L'Hôtel le plus considérable du
district de Joliette

Service de table parfait. A proximité des
chemins de fer. Superbement situé.

Le rendez-vous du voyageur qui aime
le confort.

Prix, depuis \$1.50 par jour

J. E. DION, Prop.

Voitures à la disposition des clients.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Avocats

TEL. BELL MAIN 4099

FORTUNAT BOURBONNIERE

AVOCAT, Commissaire C. S.

76, rue Saint-Gabriel

Résidence : 634, rue Notre-Dame-Est, près Visitation
Tél. Bell Main 326 MONTREAL

F. de S. A. Bastien, C. R. Phil. Cousineau, L.L.D.
J. G. H. Bergeron, B.C.L. A. Jasmin, L.L.L.

Bastien, Bergeron, Cousineau & Jasmin
AVOCATS, PROCUREURS, Etc.

76, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Téléphone Bell Main 2289.

Th. Chas-Casgrain, C. R. Victor E. Mitchell
E. Fabre Surveyer A. Chas-Casgrain
Joseph W. Weldon Errol M. McDougall

McGibbon, Casgrain, Mitchell & Surveyer

AVOCATS, PROCUREURS, Etc.

Edifice "Canada Life" Montreal

M. J. Morrisson John A. O'Sullivan

MORRISON & O'SULLIVAN

Avocats, procureurs, solliciteurs, etc.
De 7 à 11 p. m. } Edifice de la Banque des Marchands
153, RUE ISLAND } 205, RUE SAINT-JACQUES
Tel. Main 4435 } Tel. Main 3114

Office pour le district de Beauharnois
Telephone No 14. VALLEYFIELD

Tél. Main 603

Wm E. MOUNT, L. L. L.
AVOCAT

13, rue Saint Jacques, Montreal

Bureau du soir et résidence : 1300, rue Notre-Dame-Est
Tél. Est 1055

D. R. Murphy, C. R. F. X. Roy

MURPHY & ROY

AVOCATS

97, rue Saint-Jacques, Montréal

Edifice de la Banque d'Hochelega

Tél. Bell Main 4172. Bureau de Poste 715

Paul Emile Lamarche, B. Sc., L. L. L. Tel. Bell
Robert Louis Calder, B. A., B. C. L. Main
J. A. Trotwood Richards 558

LAMARCHE & CALDER
AVOCATS

Bureau : 52, rue St-Jacques, Montréal
Suite 202

S. Beaudin, C. R., L. J. Loranger, L. L. D.
Paul St-Germain, L. L. L.

BEAUDIN, LORANGER & ST-GERMAIN
AVOCATS

Bureau : 54, rue Notre-Dame-Est, Montréal
Tél. Bell Main 5154-5155

EDMOND BROSSARD

DE LEBLANC & BROSSARD

AVOCAT

63, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Bell Main 3358.

ARTHUR LARAMÉE

AVOCAT

7, Côte de la Place d'Armes

MONTREAL

Notaires, etc.

Victor Morin F. S. Mackay

MORIN & MACKAY

NOTAIRES

97, rue Saint-Jacques, Montréal

Prêts sur hypothèque. Règlement et administration
de successions etc. Tél. Bell Main 1220
Adresse télégraphique : MOMAC

BIRON & SAVIGNAC

NOTAIRES

97, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

Edifice de la Banque d'Hochelega

Tél. Bell Main 589.

Tél. Bell 1859.

LEANDRE BELANGER

Notaire, Comptable et Commissaire

20, rue Saint-Jacques et 116, rue Visitation

MONTREAL

J. L. COUTLEE

NOTAIRE

20, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Bell Main 603.

R. DUMOUCHEL

NOTAIRE

13, rue Saint-Jacques, Montréal

Tél. Bell Main 2345. Résidence : Up 1295

MAURICE LORANGER, L. L. L.

Notaire et Commissaire

97, rue Saint-Jacques, MONTREAL

(Edifice de la Banque d'Hochelega)

Prêts d'argent Administration de succession

Pharmacie Picault

JOSEPH CONTANT Pharmacien-
Chimiste

En Gros et en Détail

231, rue Notre-Dame-Est

Tél. Bell Main 109 MONTREAL

...PHARMACIE LAURENÇÉ...

Coin des rues Saint-Denis et Ontario, MONTREAL

Drogues et produits chimiques purs, Articles de
pansement antiseptiques, bandages, éponges,
Articles de toilette, Parfumerie de choix, etc.

Tél. Bell Est 910 Tél. des Marchands 1821

VICTOR LEVESQUE

Pharmacien-Chimiste

566, Parc Lafontaine, Montréal

MOISAN PHONES } Bell : Est 4739
Marchands 425

Le Pharmacien

Coin des rues Sherbrooke et Saint-Laurent

Heures du dimanche : 10 h. à midi. - 4 h. à 9 h. p. m.

Divers

RENÉ-T. LECLERC

Débentures Municipales et Industrielles

52, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

CEO. CONTHIER

Expert Comptable et Auditeur

11 et 17, Côte de la Place d'Armes, Montréal

Tél. Bell Main 2113

Tél. Bell Main 3132.

J. M. MARCOTTE & Cie

Comptables, Auditeurs, Liquidateurs de faillites,
Administrateurs de successions

107, rue Saint-Jacques, Montréal

Correspondance aux Etats-Unis et en Europe.

Tél. Bell Est 3848.


Dr LÉON ARCHAMBAULT

D.D.S.—N.U.D.S., Chicago

DENTISTE

Coin des rues Rachel et Saint-Denis, Montréal

Heures : De 9 h. a. m. à 9 h. p. m.

SI vous avez besoin de
Verres, Lorgnons ou
Lunettes bien ajustés qui vous donneront
entière satisfaction, consultez
 (Examen gratuit de la vue)

E. E. Du VERGER

L'Opticien habile et expérimenté de Montréal

(10 ans de pratique à Chicago)

202, rue Saint-Denis, Montréal

Coin de la rue Sainte-Catherine

C. H. CAELLI

FABRICANT DE

PATES ALIMENTAIRES

31, rue Barclay, Montréal

Tél. Bell Est 3549.

DR ARTHUR BEAUCHAMP

CHIRURGIEN-DENTISTE

168, rue Saint-Denis, Montréal

Ancien bureau du Dr LALONDE

MIKADO ALBERT MILLAIRE,
Propriétaire

Marchand de Cigares, Pipes, Tabacs, Etc

54, RUE SAINT JACQUES, MONTRÉAL

En face de "La Presse" Tél. Bell Main 5954

Tél. Bell Est 1703 Tél. Marchands 297

L. R. MONTBRIANT, A. A. P. Q.

ARCHITECTE

MeASUREUR et EVALUATEUR

230, rue Saint-André, Montréal

ronnent, se demandant sans cesse quand poindra l'heureux jour où elle pourra entendre les coups redoublés du défricheur, dont la hache aura graduellement percé la chaîne des Laurentides. Tous les jours elle consulte son ravissant horizon et lui demande si jamais elle pourra voir d'intrépides colons défrichant ses terres ou de braves et courageux cultivateurs remuant son sol généreux. ou enfin le moment si ardemment désiré où de riches industriels sauront utiliser ses pouvoirs d'eau d'une force motrice illimitée, en construisant de nombreuses usines, dont le sifflement de la vapeur lui permettra de régler ses instants, comme le mouvement régulier des machines sera un doux accompagnement au bruit de ses chutes. Sans compter le cri strident de la locomotive, qui sera pour elle le plus brillant réveil, comme son plus agréable passe-temps sera de voir, parcourant en tous sens son immense territoire, cette longue suite de voitures, qui transporteront les produits manufacturés comme ceux de la terre vers les principaux centres commerciaux et industriels de notre majestueux Saint-Laurent.

Sans doute qu'en écoutant ce récit, vous êtes portés à croire à un véritable rêve ou à un conte des mille et une nuits, que seule une fée bienfaisante saurait avec sa baguette magique, faire réaliser. Peut-être avez-vous raison ; cette fée, je la connais et vous en parlerai plus tard ; quand à la baguette, elle sera la baguette divinitaire que je vous présenterai sous peu, pour vous demander votre aide et votre appui afin de chercher avec vous les sources de richesses comme les mines que nous savons exister sur toute l'étendue de cet incomparable domaine, car elles sont autant de trésors enfouis par la main de Dieu et que celle de l'homme, condamné à travailler à la sueur de son front, est appelé à faire sortir ou produire de son sein.

Convaincu que le témoignage d'un seul ne saurait suffire à la curiosité comme à la sagacité d'hommes d'affaires, je vais vous soumettre ceux que j'ai pu recueillir et que des hommes distingués et amis des canadiens ont signés de leur main, comme ils l'auraient, je crois, fait de leur sang, si cela eût été nécessaire ; ces témoignages devront, ce me semble, vous convaincre que tout ce que je vous ai dit est vrai, ce qui aurait pu permettre à mon travail de paraître sous le titre pompeux de « *Découverte importante ; de l'or et de l'argent, Source de richesses, etc., etc.* » au lieu de « *Valeur commerciale et industrielle de la Vallée de la Matawin* ».

Les hommes distingués autant que dignes de foi que

j'appelle comme témoins, sont ceux dont les noms suivent et qui confirmeront en tous points mes assertions. Ils l'ont fait principalement en date des mois d'août, septembre et octobre 1882, il y a près de 25 ans, par des lettres adressées au Rév. Messire Ths S. Provost, curé du Saint-Esprit et auteur d'un livre intitulé : « *La Bourse et la Vie* » et qui traite du nord de Montréal.

Je vous citerai d'abord un passage dans l'introduction du susdit livre, page 23 :

« A l'oeuvre, jeunes gens, pères de famille, hommes de métiers, fils d'habitants, qui que vous soyez, quelle que soit votre condition, écoutez les paroles d'un ami sincère qui vous veut du bien, prêtez l'oreille aux avis bienveillants qu'il ose vous faire parvenir dans ces pages écrites pour vous rendre service ; venez voir les beaux domaines, les grands bois, les fertiles vallées qu'il vous propose de coloniser ; soyez sûrs que vous ne serez pas trompés, votre avenir est là ; d'immenses richesses, de grands trésors y sont enfouis, il ne tient qu'à vous d'en faire l'heureuse et importante acquisition.

« Quand vous jetez les yeux sur les terres de notre vallée du Saint-Laurent qui sont l'orgueil du pays, vous êtes parfois tentés de croire qu'il n'y a pas moyen de vivre ailleurs, de faire des établissements profitables sur d'autres points de la province ; eh bien ! il est temps de vous détromper, de déchirer le bandeau de préjugés, qui retient tant de bras vigoureux et robustes sur des propriétés déjà morcelées. »

Je continue à citer et je n'indiquerai que la page 123.

Une ère nouvelle s'ouvre aujourd'hui, s'ils en veulent, pour les fils de nos cultivateurs canadiens, qui ne pourraient s'établir dans les anciennes paroisses, sans traîner dans les dettes une longue et malheureuse existence, et en présence de ces faits, il nous est permis de porter bien loin et bien haut nos espérances.

126. Les établissements qui se feront pourront donc se succéder sans qu'un pouce de terrain soit perdu. Ceux qui sont faits aujourd'hui sont à une grande distance les uns des autres, mais dans quelques années le flot de la colonisation débordant se confondra pour l'avantage général, et ces lieux que personne ne connaissait il y a dix ans (vous remarquerez, Messieurs, que tout ceci a paru en 1883, c. à d. il y a 24 ans) je répète donc, et ces lieux, que personne ne connaissait il y a 24 ans, se couvriront de fermes florissantes et deviendront tout un district agricole.

De quelque côté que l'on tourne ses regards, l'on est

enchanté du coup d'oeil et de l'apparence des terres. Celles-ci se poursuivent en surface plane bien loin dans l'ouest, où les bois francs sont toujours d'une beauté remarquable et le sol de même nature.

128. Une charte est accordée pour construire une voie ferrée de Louiseville ; une autre branche, également en perspective, partirait directement de Trois-Rivières pour se diriger au même point. Ces deux lignes de l'ouest et de l'est seraient facilement soudées l'une à l'autre, car la distance entre Saint-Zénon et le lac des Pins est à peine de trois lieues et la surface très favorable à toute espèce de travaux de ce genre. Ce que je tiens à faire connaître, c'est la possibilité, c'est la facilité même de faire un tel chemin de fer à travers les montagnes.

133. *Rapport de l'arpenteur Laurier* :—La vallée que la rivière Matawin arrose est vaste et unie, accidentée seulement de temps en temps par des petits coteaux inconnus sur les rives du Saint-Laurent. Les bois qui croissent dans la vallée de la Matawin sont le sapin, l'épinette et le bouleau, ça et là quelques bouquets de cèdre et quelques pins dont les meilleurs ont été enlevés par les commerçants. Les rivières et les ruisseaux sont bordés d'aulnes et de frênes, d'ormes et de noyers.

136. *Même rapport* :—C'est une opinion généralement répandue que par delà les Laurentides, le climat est plus rigoureux ; c'est loin d'être le cas pour la vallée de la Matawin, et si l'on peut juger par l'expérience d'une année, en 1864, j'affirmerai que la température y est plus douce que sur le Saint-Laurent.

136. On observe annuellement qu'il y a toujours beaucoup moins de neige que dans les Laurentides, que les gelées y sont moins fortes et qu'on y sème plus à bonne heure. Cette vallée est singulièrement protégée par les montagnes contre les vents et les tempêtes du Golfe.

137. *Composition du sol* :—1o Un lit d'engrais végétal de quelques pouces d'épaisseur ; 2o Assez généralement ensuite de quelques lignes de sable gris qui a plutôt l'apparence de cendre ; 3o Un lit profond de terre jaune très grasse ; 4o Au-dessous, terre grise ou sable et glaise, terrain silico-argileux.

137. *Mines découvertes*.—A Saint-Zénon, une carrière d'excellente chaux ; dans Saint-Michel des Saints, une autre plus considérable ; elle n'est pas blanche, mais en revanche elle fait un mortier qui est un vrai ciment ; dans la même localité, un gisement de cuivre mêlé à une substance terreuse, dont l'examen fait à Montréal, présagerait d'excellents résultats. Du mica s'y trouve en

quantité sous plusieurs formes ; il n'y aurait rien d'étonnant que l'on ait aussi du phosphate dans les environs. La découverte d'une carrière de phosphate de chaux a été un sujet de réjouissance publique. Ce sel important en agriculture constitue à lui seul une richesse incalculable.

140. A tous les points de vue, à tous égards, sous le rapport des richesses naturelles, de la fécondité du sol, des établissements industriels à faire, ce territoire est avantageux et mérite d'attirer l'attention de ceux qui s'intéressent à la cause de la colonisation. Un fait certain c'est que la vallée de la Matawin est désirable, pourquoi ? parce que le sol et le climat sont favorables.

En voici la preuve :

146-7. *Récoltes*.—Une récolte à Saint-Zénon a rendu 100 minots de blé d'une semence de 4½ minots. La même année à Saint-Michel des Saints 425 minots ont été recueillis de 2 minots ; une autre, d'un cultivateur et ses neveux, d'une semence de 267 minots de grains et de légumes, récoltaient 4015 minots ; ce qui donne un revenu de 15 pour un. Voilà des faits qui parlent éloquentement et qui montrent que les grains mûrissent bien dans ces terres ; la différence de température d'avec les rives du fleuve ne doit pas être bien sensible.

La hauteur de la Matawin n'est que de 800 pieds au-dessus de la surface du fleuve, ce qui ne peut pas permettre dans l'atmosphère une variation nuisible aux plantes et aux grains.

147. *Le climat*.—Est le même que dans le district des Trois-Rivières, mais avec cette différence toutefois, comme je l'ai rapporté plus haut, que les vents du nord-est ou venant du golfe, qui ravagent si souvent la vallée du Saint-Laurent, y sont de peu de conséquence, la plaine de la Matawin étant située à l'ouest et au nord-ouest des Laurentides.

La neige.—La hauteur de la neige dépasse rarement 2 pieds. Les glaces de la rivière fondent sur place dans les premiers jours d'avril et ne font jamais de dégâts.

Le 15 avril, année commune, la neige est fondue partout où la terre est défrichée.

Une année, en 1865, les animaux ont été mis en pacage le 30 de mars dans les pointes de la rivière et ils y sont demeurés jusqu'à la fin de novembre.

148. De 1863 à 1868 on eut 5 bonnes récoltes ; le 30 août de cette dernière année, la moisson était mûre et on commençait à l'engranger. Ainsi fut-il de 1870 et des années suivantes.

149. C'est une chose bien reconnue que depuis plusieurs années, le climat de notre pays s'est adouci d'une manière très sensible. Il y a beaucoup moins de neige, les froids sont moins intenses. Est-ce dû au déboisement, est-ce dû à certaines perturbations sidérales, qui auraient causé quelque variation de l'axe terrestre ? Toujours est-il certain que le fait existe à notre grand avantage. Dans tous les cas, il suffit de constater la variation profitable de la température qui nous permet d'entretenir de nouvelles et grandes espérances.

151. De grandes richesses, d'inépuisables ressources sont à la portée des capitalistes. Que ces capitalistes soient le gouvernement ou quelque compagnie, un particulier même, peu importe.

152. Des essaims de colon, s'envolant avec empressement et se groupant ainsi sur les divers points auront bientôt fait un beau pays de cet immense territoire.

162. Cette région d'une immense étendue n'a besoin que de la main de l'homme et de quelques années pour devenir l'égal des plus florissantes parties du Canada.

Si la vraie connaissance de ce beau territoire était assez répandue chez le peuple et si les habitants de chaque localité dans la plaine connaissaient les trésors qu'il renferme, ni le chef de famille, ni le jeune homme, ni qui que ce soit ne s'éloigneraient de ce théâtre avantageux.

Une grande erreur domine dans le corps populaire et agriculteur, c'est de croire à la possibilité de se sauver de la ruine en s'accrochant jusqu'à la fin à quelques misérables débris de fortune ou de possession territoriale tout-à-fait insuffisante. L'on ne saurait trop avertir les intéressés d'employer les ressources que leur offrent les terres nouvelles à se procurer à eux-mêmes et à leurs familles un avenir confortable.

Chers amis et compatriotes, venez donc, au lieu de morceler vos terres, venez donc en tailler à votre gré de grandes et de belles pour vos enfants dans ces vastes domaines.

Permettez-moi maintenant moi-même d'ajouter :

Si comme l'a récemment remarqué M. Henry Housaye, c'est à coups d'épées que nos pères ont fait la France, ne sommes-nous pas en droit de dire que c'est ainsi que le Canada s'est aussi fait, mais que ce ne sera qu'à coups de haches et de piques que nous pourrons le voir grandir. Ecoutez bien. Prêtez une oreille attentive à ce pronostic d'il y a vingt-cinq ans, présageant l'œuvre, le programme et les espérances de la Société de la Matawin.

164. Oui la hache du défricheur finira par percer graduellement la chaîne des Laurentides, elle n'arrêtera son œuvre que sur les bords de la Matawin, où l'auront devancée les colons entreprenants, fermes et courageux que nous aurons décidés et poussés par une action coopérative. C'est-là que de nouvelles paroisses, de nouveaux villages seront érigés et que dans ces agrandissements de la patrie couleront des produits nombreux, importants vers les centres commerciaux et industriels de la grande vallée Saint Laurent. La colonisation du grand Nord sera un immense trésor pour toute la province.

Je continue en vous donnant certains passages tirés de lettres adressées au curé Th. S. Provost : 1o En septembre 1882 l'Hon. Louis Archambault, alors Conseiller législatif et ancien commissaire de l'Agriculture et des travaux publics, résumait pour ainsi dire toutes les approbations qui ont été reçues par l'auteur de *La Bourse et la Vie*.

« Je contribuerai autant que possible à répandre votre ouvrage parmi nos populations rurales ; c'est un *vade mecum* qui, suivant mon humble opinion, devrait avoir sa place partout au foyer domestique. La lecture de ce livre dissipera bien des préjugés, détruira beaucoup d'illusions et fera connaître aux jeunes gens comme aux chefs de famille, ce qu'il est de leur intérêt de bien savoir, c'est-à-dire : où aller pour s'établir et que faire pour se procurer un bon avenir.

« Le titre de votre ouvrage *La Bourse et la Vie* se vérifie à la lettre et à chaque page ; il est frappant, il est neuf et hardi, mais il est profondément vrai et vous avez bien choisi, je vous en félicite. Puisse cette belle étude porter les fruits que vous avez droit d'en attendre et que je désire comme vous pour l'avantage de notre peuple. »

2o *Lettre de M. F. Dugas, député fédéral, Montcalm.*— « Je suis heureux de voir que vous avez pris le moyen de faire parvenir à la connaissance du public les plus précieux renseignements qui puissent être désirés et donnés sur ce sujet. Aucune partie du pays ne sera mieux connue maintenant. Votre livre fait connaître sa position, son étendue, la qualité de ses terres, ses mines et carrières, ses ressources enfin. Dans mon humble opinion, si ce volume était distribué aux Etats-Unis, dans les principaux groupes canadiens, il serait pour un grand nombre l'occasion efficace d'un prompt rapatriement.

30 *Lettre de M. J. B. T. Richard, député local, Montcalm.* — « La colonisation ! c'est la sauvegarde de notre religion, c'est le secret de l'avenir et de la prospérité de notre jeune peuple. C'est le moyen d'arrêter l'émigration et de faire revenir dans notre vaste pays ces milliers de nos compatriotes qui diminuent, par leur absence, notre force et notre richesse nationales au profit de la république voisine, à laquelle ils sacrifient leurs sueurs, leur santé et quelquefois même leur langue et leur religion.

40 *Lettre de M. Ed. Guilhaudt, alors maire de Joliette et député fédéral, Joliette.* — « Il nous manquait des détails des informations, des recherches sur ce territoire important. En les donnant, vous les illustrez de faits et d'exemples frappants, qui sont de nature à porter conviction partout.

« Je suis bien persuadé que la lecture de votre livre fera impression sur tous ceux qui ont besoin de prendre des terres. Ils s'y décideront en plus grand nombre plus promptement et avec plus de courage. C'est ce que nous désirons tous qu'il soit fait et vous aurez contribué pour votre grande part à cette oeuvre patriotique ».

50 *Lettre de M. V. R. Lavallée député local, Joliette.* —

« En lisant cet oeuvre, on s'apercevra que la Matawin était peu connue, et cependant il y a longtemps qu'elle aurait dû l'être. Que de familles nous aurions conservées sur le sol natal, si nous avions pu leur faire connaître à temps les précieux renseignements, les succès étonnants, les heureux exemples que vous mentionnez dans votre livre.

« La richesse de ce sol fertile n'est pas toute étalée à la vue, c'est ce qui a causé le retard de la colonisation dans ce territoire ; mais cette cause est disparue maintenant. Vous faites connaître la nature du sol, vous en mesurez l'immense étendue, vous décrivez les forêts qui le couvrent, les rivières et les cours qui serpentent ici et là, donnant les plus belles et les plus riches vallées ; vous montrez même que les entrailles de ce sol recèlent en différents endroits des mines fécondes, de très belles carrières ; enfin vous désignez avec des précieux et d'abondants détails les champs d'honneur où des milliers de familles peuvent trouver l'aisance et la prospérité. Nul doute que ce ne soit un moyen très efficace de diminuer l'émigration et de garder parmi nous nombre de personnes indécises, qui ne sauraient puiser ailleurs de plus utiles renseignements,

« ou s'autoriser de faits plus concluants pour s'en aller dans les terres nouvelles. C'est la racine de l'arbre qu'il faut arroser, si l'on veut qu'il fleurisse et qu'il prospère.

J'ai lieu d'espérer que j'ai dû prouver amplement l'exactitude de mes assertions, par d'aussi copieux extraits d'opinions, émises par des hommes du temps, les plus en vue comme les plus qualifiés. Ai-je satisfait votre légitime curiosité ? Je l'espère. Mais ce que je puis vous assurer, c'est que je ne crois avoir rien négligé pour faire connaître la belle vallée de la Matawin, comme pour vous faire apprécier sa valeur et son importance au point de vue commercial et industriel.

Je me suis efforcé non-seulement à décrire les charmes et les atours de l'indéfectible Reine du Nord, sa beauté et ses trésors, mais de plus, à vous faire connaître les noms de plusieurs de ses admirateurs qui, en tout temps, ont chanté ses louanges. Après vous avoir fait connaître le climat, les terres agricoles et les mines de la vallée de la Matawin, que me reste-t-il à faire ? Sinon de vous faire comprendre l'avantage pour nous tous dans un prompt développement de cette région, et de vous faire part d'une invitation qu'elle a lancée à tous nos compatriotes, afin de les convier à venir visiter ses domaines dans un but d'accaparement.

Notre devoir, Messieurs, à nous canadiens, si nous sommes dignes de ce nom, c'est de répondre à cette convocation en disant à nos parents, à nos amis et à tous nos compatriotes ce que le grand apôtre du nord répétait sans cesse : *Emparons nous du sol.*

Oni, emparons-nous du sol, est bien le cri de tout canadien, qui veut non seulement maintenir, mais surtout voir grandir l'influence de sa race.

Merci, Messieurs, de la bienveillante attention que vous avez bien voulu m'accorder et veuillez croire que tous les efforts dirigés dans le sens du développement des ressources encore inexplorées de la plus belle région de la province ne tarderont pas de produire les plus heureux fruits pour la prospérité commerciale de notre province.

Sur proposition de M. Isaïe Préfontaine, 1er Vice-Président, la Chambre a adopté un vote de remerciements à l'adresse du conférencier pour ce travail dont il a bien voulu faire profiter les membres de la Chambre.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE

Séance du Conseil, le mercredi, 20 mars 1907.

Présidence de M. C. H. Catelli, président.

Etaient présents :

MM. Isaïe Préfontaine, ter V.-P., J. B. A. Lanctôt, trés., G. Boivin, Hon. Alph. Desjardins, Jos. Fortier, S. D. Joubert, A. H. Hardy, J. W. Harris, S. Lachance, F. C. Larivière, D. Masson, D. Parizeau, S. D. Vallières, Rod. Tourville, Geo. Gonthier, L. J. S. Surveyer, E. D. Marceau, T. Charpentier, et plusieurs autres de la Chambre, et le Secrétaire.

Le procès verbal de l'assemblée du Conseil du 13 mars est lu et adopté.

Le Président de la Chambre déclare suspendre l'ordre du jour pour inviter M. Fred. C. Larivière, de la maison "Amiot, Lecours & Larivière" à donner de suite communication de la conférence annoncée sur "la participation des employés aux bénéfices de leurs patrons, tant dans l'industrie manufacturière que dans le commerce de gros ou de détail"

M. Larivière se rend avec plaisir à l'invitation du président de la Chambre et communique alors aux membres présents un magnifique travail qu'il a préparé sur cette importante question, travail rempli de renseignements précieux que l'auteur a puisés dans les pays étrangers et dans diverses maisons canadiennes. Il démontre les avantages que les hommes d'affaires de notre ville pourraient retirer de l'application d'un tel système, etc...

Sur proposition de M. Geo. Gonthier, des remerciements furent votés à M. Larivière pour ce nouveau travail dont il vient de faire bénéficier la Chambre avec un succès égal à celui qui avait marqué la dissertation qu'il avait présentée l'année dernière sur la comptabilité, son importance et ses avantages.

Pour répondre au désir général des membres présents et dans l'intérêt des personnes absentes, cette conférence a été publiée « in extenso » dans le bulletin de la Chambre.

Le président exprime l'espoir que l'exemple donné par M. Larivière sera suivi de plusieurs autres et il profite de l'occasion pour annoncer une autre conférence qui sera donnée à la prochaine assemblée générale du 3 avril, à 7.30 hrs p. m. par M. Damase Masson ancien président de cette Chambre sur "la vallée de la Matawin."

Dépouillement du courrier : Un accusé de réception du Greffier de la Cité de Montréal quant à un rapport du comité des "Affaires municipales" de notre Chambre accompagné d'une lettre de notre président, M. C. H. Catelli, relativement aux améliorations de l'aqueduc.

Une lettre de la Chambre de Commerce de Kingston, Jamaïque, demandant certains renseignements sur les compagnies d'assurances canadiennes contre le feu. Référé au comité de Législation.

Rapports de comités : Le comité des "Transports" présente son rapport ayant pour objet de solliciter les autorités fédérales d'aider l'établissement de moyens de communications pour le service de la côte nord du fleuve Saint-Laurent depuis Montréal jusqu'au Golfe, afin de permettre l'exploitation des ressources nombreuses de cette région et de répondre aux besoins de la population de 22,000 âmes échelonnée le long de ce littoral.

Sur la proposition de M. L. J. A. Surveyer, ce rapport est adopté par le Conseil.

Le comité des "Transports" présente un autre rapport sur l'opportunité de concourir avec le "Corn Exchange" pour demander à la Commission des chemins de fer du Canada d'imposer des responsabilités aux compagnies de chemins de fer pour retard dans le trafic.

Après quelques remarques de MM. Marceau, Joubert et Parizeau, sur l'utilité d'examiner les griefs et les plaintes qui peuvent être formulés non-seulement par les expéditeurs de grain, mais aussi par les autres marchands et vu l'absence du président du comité, ce rapport est référé de nouveau au même comité pour une étude plus approfondie de la question. Le comité devra se réunir aussitôt que toutes les personnes qui peuvent y être intéressées auront produit entre les mains du Secrétaire un exposé par écrit des plaintes qu'elles peuvent avoir à formuler quant au retard dans l'expédition des marchandises.

Un rapport du comité des nouveautés sur les différences de quantités qui sont fréquemment inférieures à celles que paraissent comporter les factures des fabricants et fournisseurs, est alors présenté par M. A. H. Hardy, en l'absence du président M. A. Racine. Ce rapport est renvoyé de nouveau devant le comité pour étude ultérieure, après débat assez animé sur la difficulté de suggérer aux autorités fédérales le remède le plus approprié aux inconvénients dénoncés et reconnus. M. Hardy est personnellement d'opinion que l'adoption du système métrique par tous les pays serait la

meilleure solution de ces difficultés. M. Marceau ne croit pas que les autorités fédérales puissent efficacement obliger les fabricants et fournisseurs étrangers à inscrire l'indication exacte de la quantité du contenu de leurs paquets, pièces ou rouleaux. M. Boivin est d'avis, au contraire, que le gouvernement a déjà dans son service civil des officiers compétents et capables de voir à l'application d'une législation en ce sens.

Avis de motion pour la refonte générale des règlements de la Chambre. Lecture est donnée de l'avis de motion qui sera présenté à l'assemblée générale du 3 avril prochain demandant à la Chambre la nomination d'un comité pour la Refonte et Revision générale des règlements de cette Chambre.

M. D. Parizeau offre à la Chambre le rapport de la "Canadian Forestry Association" et exprime le vœu de voir la Chambre entrer en relations étroites avec cette association.

Proposition de nouveaux membres. Les candidats des personnes suivantes sont ensuite agréés par le Conseil, savoir : MM. Jos. W. Rousseau, David Rochon, J. L. E. Roy, O. A. Thibault, voyageurs de commerce et E. J. Langlois, courtier, présentés par M. J. H. Paul Saucier et MM. André Laporte, marchand de fruits, L. O. D'Argencourt, épiciier, Joseph Morin, marchand de pianos, et L. N. Denis, marchand de ferronneries et peinture, présentés par M. D. Masson, président du comité des finances.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du Conseil, le mercredi, 27 mars 1907

Présidence de M. C. H. Catelli, président.

Etaient présents :

MM. Isaïe Préfontaine, 1er vice-président ; J. B. A. Lanctôt, trésorier ; G. Boivin, Jos. Fortier, A. H. Hardy, Hon. Alp. Desjardins, F. C. Larivière, D. Masson, Ls Jos. Tarte, J. A. Vaillancourt, J. H. L. Paul Saucier, A. P. Simar, L. Z. Gauthier, R. A. Drapeau, et comme invités maire de Rimouski, J. McWilliams, maire de la Pointe-au-Père, et le Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 20 mars 1907 est lu et adopté.

Dépouillement du courrier. — Un accusé de réception de l'hon. Lomer Gouin quant à la résolution du Conseil de la Chambre exprimant toute sa satisfaction sur la législation adoptée relativement à l'école projetée des hautes études commerciales à Montréal.

Les améliorations des communications dans le havre de Rimouski. — M. R. A. Drapeau, maire de Rimouski, est invité par le président à exposer les vues qu'il désireait communiquer à la Chambre sur les moyens à prendre pour l'amélioration du service des postes et pour le développement du commerce du bois de la région de Rimouski.

M. le maire de Rimouski souhaite deux choses : 1o l'amélioration du port de Rimouski afin d'assurer un service postal de premier ordre pour la transmission des malles entre le Canada et l'Europe, et 2o le creusage de la rivière Rimouski de manière à faciliter l'exploitation du commerce considérable de bois qui se fait dans cette région.

M. le capitaine Dorion, qui accompagne M. Drapeau, explique, au point de vue technique les raisons qui l'engagent à signaler Rimouski comme port plus avantageux au service des malles océaniques que celui de la Pointe-au-Père. M. Rae, gérant de la maison Price qui fait dans cette région un commerce très considérable de bois, appuie spécialement sur l'importance des travaux demandés par M. le maire de Rimouski au point de vue spécial des intérêts du commerce du bois.

M. J. McWilliams, maire de la Pointe-au-Père, située à quatre milles seulement de Rimouski, plaide de son côté les avantages du port de cet endroit familier à tous les navigateurs et officiers du « Shipping Interest » et il est confirmé par M. le capitaine Laroche, président de l'association des pilotes, à Québec.

Sur proposition de M. Préfontaine, l'étude de cette question qui manifestement comporte bien des aspects techniques est référée au comité des « Transports ».

L'extension du traité franco-canadien. — Sur proposition de l'hon. Alp. Desjardins, président du comité de législation, le Conseil adopte un rapport de ce comité et décide de prier les autorités fédérales et spécialement l'hon. Premier Ministre du Canada à l'occasion de son prochain voyage en Europe de poursuivre les négociations nécessaires pour obtenir dans l'intérêt du commerce canadien comme de la France elle-même les avantages de l'extension du traité franco-canadien de 1893. Des copies de ce rapport seront transmises à l'hon. Premier Ministre, à l'hon. Ministre des finances du Canada ainsi qu'à la Chambre de Commerce britannique de Paris avec une liste annexée comprenant environ 200 articles ou produits sur lesquels le traité pourrait avantageusement s'étendre.

Avis de motion relatif à la refonte et revision générale des règlements de la Chambre.

Lecture est donnée de la motion à cet effet qui sera présentée par M. Jos. Contant à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 3 avril prochain.

Nouveau tarif postal du Canada et des Etats-Unis quant aux journaux et magazines. — M. Fréd. C. Larivière signale que l'augmentation de 2 cents par deux onces que le département canadien des postes aurait décidé d'imposer à partir du 1er mai prochain sur les journaux et magazines est de nature à nuire aux classes commerciales du Canada en leur faisant payer plus cher le prix de l'abonnement à nombre de revues dont les études sont des plus utiles et des plus précieuses.

M. L. Jos. Tarte directeur-gérant de *La Patrie* dénonce cette nouvelle mesure fiscale en signalant le contre-coup qu'elle occasionnera sous forme de mesures analogues prises par le département des postes des Etats-Unis contre tous les journaux canadiens qui continueront d'entrer aux Etats-Unis à partir du 1er de mai. La circulation des journaux canadiens aux Etats-Unis qui a coûté déjà des sacrifices considérables à leurs propriétaires deviendrait presque complètement entravée si le coût d'abonnement qui, pour les Etats-Unis, est de \$3.00 pour un journal quotidien, devait subir une augmentation de \$5.00 pour les frais d'affranchissement. Cette question est référée au comité de législation.

L'embargo sur le bétail canadien. — M. A. H. Hardy croit qu'à l'occasion de la prochaine conférence coloniale, la Chambre pourrait faire de nouvelles représentations pour protester contre l'embargo sur le bétail canadien à Londres. Il donne communication d'un mémoire sur cette dernière importante question et signale spécialement que si, au congrès des Chambres de Commerce de l'Empire tenu à Londres en juillet dernier, le vote a eu une apparence défavorable, les débats qui ont eu lieu ne nous permettent pas de nous alarmer sur le sort de ces griefs. La question est référée au comité de législation pour la préparation des termes de la résolution acceptée par le Conseil en principe et dont copie sera transmise à l'hon. Premier Ministre du Canada dès avant la prochaine réunion du Conseil.

A l'article : « Proposition de nouveaux membres », les candidatures des personnes suivantes sont acceptées par le Conseil, à savoir : MM. Arthur J. Beaulieu, marchand, W. C. Whissell, marchand, J. E. Dompierre, marchand, Chs H. Chaussé, pharmacien, présentés par M. D. Masson,

président du comité des finances, — F. N. Picard, voyageur de commerce, P. A. DuBord, courtier, présentés par M. J. H. Paul Saucier, L. P. Méthot, marchand, Thomas Côté, journaliste, A. Morin, manufacturier et Armand Doin, chapelier, présentés par M. H. Godin.

Ces diverses candidatures subiront l'affichage réglementaire jusqu'à la prochaine assemblée générale du 3 avril.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MENSUELLE

Séance du mercredi, 3 avril 1907

Présidence de M. C. H. Catelli, président.

Etaient présents :

MM. Isaïe Préfontaine, 1er vice-président, Hon. Alph. Desjardins, Jos. Fortier, D. Masson, J. U. Boivin, Dr T. A. Brisson, W. Marsan, S. D. Joubert, F. J. Granger, T. Bénard, Aug. Comte, M. A. Bernier, S. Robitaille, J. H. L. Marcil, Arthur Desroches, L. J. Loranger, J. B. Lapointe, J. A. Paulhus, Jos. Quintal, J. A. Simard, Thomas Allard, Geo. E. Leroux, F. X. Leduc, J. Paul Saucier, Alex. Prud'homme, G. Boivin, A. H. Hardy, Ludger Gravel, Geo. Gonthier, O. B. D'Aoust, J. V. Desaulniers, D. Parizeau, J. H. Paul Saucier, Philippe Durocher, G. Desfrôismaisons, Dr Amédée Marien, Gordien Ménard, C. Galibert, T. A. Durand, J. A. Trépanier, C. A. Gagnon, Z. Arcand, Théo. Malo, O. S. Perrault, J. A. Perras, et le secrétaire.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mars dernier est lu et adopté.

Un rapport du comité des « Nouveautés » est présenté par M. A. H. Hardy, l'un des membres de ce comité, sur les inconvénients résultant pour les marchands-détailliers, du fait que les quantités contenues dans les paquets, pièces ou rouleaux envoyés par les fournisseurs ou fabricants, surtout dans les importations européennes sont fréquemment inférieures à celles que paraissent comporter les factures. Ce rapport recommandait à la Chambre de solliciter les autorités fédérales de prendre les moyens utiles pour faire adopter les avantages de l'uniformité dans le système des poids et mesures pour y obvier.

M. J. A. Beaudry eut d'être d'avis d'amender ce rapport de manière à demander aux autorités fédérales une

réorganisation du ministère du commerce pour remédier aux abus dénoncés.

M. Hardy, qui avait proposé l'adoption du rapport, consentant à retirer sa proposition, le rapport est référé de nouveau au comité des « Nouveautés ».

L'embargo sur le bétail canadien. — Un rapport du comité de « Législation » est adopté par la Chambre à l'unanimité, sur proposition de l'hon. Alph. Desjardins, président de ce comité, et la Chambre décide de prier l'hon. Premier Ministre du Canada, à l'occasion de son prochain départ pour la conférence coloniale de Londres pour en obtenir la levée de l'embargo établi depuis 1892 sur l'importation en Angleterre, de notre bétail vivant.

Conférence de M. Damase Masson sur la vallée de la Matawin. — M. Damase Masson, ancien président de la Chambre, communique ensuite un travail très documenté sur les richesses de cette région de colonisation et sur l'importance de son développement pour le commerce de notre ville de Montréal et du pays tout entier.

Le conférencier trace une description séduisante des ressources de cette vallée couvrant à peu près 3,000 milles carrés, au-delà de Saint-Michel des-Saints, dans le comté de Berthier. Il expose les qualités de son climat et de ses récoltes, ainsi que l'abondance et la variété de ses mines, en rappelant les témoignages des hommes publics de notre pays, qui ont le mieux connu cette partie trop ignorée jusqu'ici de notre patrimoine national; entr'autres, celui de l'hon. Louis Archambeault, ancien commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics. Il signale ensuite aux membres de la Chambre les avantages que les citoyens de Montréal peuvent espérer retirer des diverses combinaisons financières offertes à toutes personnes désireuses d'obtenir un placement de tout repos en bien-fonds, par la société de la Matawin, dans laquelle le conférencier occupe la charge de président.

Sur proposition de M. Isaïe Préfontaine, qui rappelle en termes délicats, le dévouement éclairé dont M. Masson a toujours fait preuve vis-à-vis de la Chambre, notamment pendant les deux années de sa présidence comme depuis lors, dans les délibérations du Conseil, des remerciements sont votés unanimement par la Chambre au conférencier du jour.

Réduction du tarif postal pour la livraison des lettres dans Montréal. — M. Alex. Prud'homme invite la Chambre à mettre à l'étude l'opportunité de demander aux

autorités canadiennes de rétablir à un sou le coût de la livraison des lettres en dedans des limites de Montréal. M. Prud'homme signale les inconvénients qui en résultent pour le public et surtout les maisons de commerce dans la distribution des factures et les remises d'argent expédiées par lettres qui se fait généralement par des commissionnaires particuliers d'une manière moins prompte et moins exempte de risques de perte. M. Prud'homme ajoute que le gouvernement n'a pas obtenu aucun surcroît de revenus par cette innovation et que lors même que le retour du tarif postal, au prix d'un sou par lettre à la ville de Montréal, entraînerait au gouvernement fédéral une diminution qui ne peut être, dans tous les cas, que nominale, le commerce de Montréal fournit bien assez de recettes au trésor fédéral, pour que sa demande mérite considération.

Sur proposition de M. Th. Allard, secondé par M. Ludger Gravel, cette question est référée au comité des « Transports » avec pouvoir de s'adjoindre les proposeur et secondeur.

Admission des nouveaux membres. — Les personnes suivantes sont ensuite admises membres de cette Chambre, à savoir : MM. J. B. Drapeau, Théodore Lefebvre, jr, Ulric Dubreuil, Eug. Desmarais, J. Féréol Sauriol, F. Onésime Lavigueur, Ls Jos. Drolet, Ephrem Saucier, J. V. Desaulniers, J. Benjamin Dagenais, E. Brodeur, J. B. D. Légaré, J. O. D'Argencourt, Joseph Morin, André Laporte, L. N. Denis, Jos. W. Rousseau, David Rochon, O. A. Thibault, E. J. Langlois, J. L. E. Roy, Armand Doin, A. Morin, Thomas Côté, L. P. Méthot, P. A. Dubord, F. N. Picard, Chs H. Chaussé, J. E. Dompierre, W. C. Whissell, Arthur J. Beaulieu, Henri Comte, C. Beauvais, Napoléon Rochon, J. A. Goyer, Alphonse Archambault, A. N. Tessier, J. E. Reneault, Henri Scott, P. Houle, Théodore Mallette, Paul E. Mercier, et MM. Oscar Hébert, notaire et L. E. Fortier, médecin, sur recommandation spéciale du Conseil, la Chambre suspendant ses règlements en faveur de ceux de ces candidats qui n'auraient pas subi l'affichage préalable.

Sur proposition de M. Jos. Fortier, l'assemblée générale est ajournée au premier mercredi de mai et la séance est levée.

Le comité des « Transports » s'est réuni le lundi, 8 avril 1907.

OBJET : Réduction du coût de la livraison des lettres à Montréal.

Votre comité après avoir entendu les observations de plusieurs membres de notre Chambre sur les inconvénients que présente le fonctionnement de la modification du tarif postal en vertu de laquelle le prix originaire d'un sou pour la livraison des lettres dans les limites de Montréal a été doublé, a constaté que cette livraison des lettres est devenue par suite du fait qu'elle a été confiée à des commissionnaires particuliers, moins prompte et moins exempte de risques de pertes des factures et des remises d'argent et que la réduction que ferait le gouvernement fédéral à un sou pour le port des lettres dans les limites de la ville serait amplement compensée pour le gouvernement par une augmentation considérable du chiffre des lettres confiée à la poste.

Votre comité croit devoir recommander au Conseil de cette Chambre de solliciter les autorités fédérales de rétablir comme il y a quelques années, le prix d'un sou

pour le prix de la livraison postale des lettres dans les limites d'une ville où la livraison se fait à domicile

Le tout humblement soumis.

J. P. MULLARKEY, *Président du comité.*

Ce rapport fut adopté par le Conseil, à sa séance du 10 avril 1907.

RELEVÉ DE LA VAIEUR DES IMPORTATIONS POUR LA CONSOMMATION ET DES EXPORTATIONS FRANÇAISES

Du 1er janvier au 31 mars 1907

Articles	3 mois 1907	3 mois 1906	Augmentation en 1907	Diminution en 1907
IMPORTATIONS	(1)	(1)	(1)	(1)
Objets d'alimentation...	\$ 48,789,000	\$ 36,838,000	\$11,951,000	
Matières nécessaires à l'industrie.....	198,661,806	186,459,200	12,202,606	
Objets fabriqués.....	50,545,600	45,536,800	5,008,800	
Total.....	\$297,996,400	\$268,834,000	\$29,162,400	
EXPORTATIONS				
Objets d'alimentation...	\$ 27,833,600	\$ 29,346,200		\$1,512,600
Matières nécessaires à l'industrie.....	71,680,800	64,738,200	6,942,600	
Objets fabriqués.....	138,269,800	124,875,000	13,394,800	
Colis postaux.....	20,536,000	20,451,400		115,400
Total.....	\$260,120,200	\$239,468,800	\$20,651,400	\$1,628,000
Augmentation globale des importations.....			\$29,162,400	
Augmentation globale des exportations.....				\$20,651,400
Augmentation globale des importations et exportations.....			\$8,511,000	

(1) Les chiffres ci-dessous ont lieu d'être diminués de 3% en raison de l'écart moyen de change en faveur de la monnaie canadienne.

Sites pour Manufactures . . .

QUARTIER HOCHELAGA

Près de la voie du C. P. R.

Dans le Centre de Maisonneuve et à la Longue-Pointe sur le bord du fleuve

Nous avons en mains un choix considérable de terrains, avantageusement situés pour manufactures et industries de toutes sortes.

— Nous nous empresserons de donner sur demande toute information désirée. —

Prix de 8 cents le pied en montant

CHARRUAU & DAOUST, Courtiers d'Immeubles

6-7-8-9-10, Édifice "La Presse", Montréal

Téléphone privé : Main 4918.

Comptabilité : Main 5487

WHEN GOING TO EUROPE
TAKE THE
"EMPRESSES"

"Empress of Britain"

— AND —

"Empress of Ireland"

or one of the other

C. P. R. Steamships

Rooms 3, 4 and 5, BOARD OF TRADE

G. McL. BROWN, General Passenger Agent



LIGNE DOMINION

NAVIRES

DE LA

Malle Royale

VOYAGES HEBDOMADAIRES

MONTREAL ET QUEBEC A LIVERPOOL
EN HIVER

NAVIRES RAPIDES POUR PASSAGERS

Rapidité et confort

Accommodation supérieure pour passagers de première, seconde et troisième classe.

Accommodation aux voyageurs sur les ponts supérieurs. Bonne ventilation, grandes chambres et promenades spacieuses.

Première classe depuis \$55.00 à \$75.00 suivant la saison et le navire.

SERVICE A PRIX MODERES

Une classe de cabine appelée (seconde classe). Voici la ligne à prendre lorsque l'on veut faire un voyage confortable et à bon marché.

Le meilleur du navire à LIVERPOOL, \$42.50 et \$45.00; à LONDRES, \$45.00 et \$47.50; à PARIS, \$52.75 et \$55.25.

Pour toutes informations s'adresser aux agents locaux ou à la

DOMINION LINE

17, RUE SAINT-SACREMENT, MONTRÉAL

NOUVEL
HOTEL VICTORIA
QUEBEC, Que.

Cet hôtel déjà si avantageusement connu du PUBLIC VOYAGEUR est maintenant ouvert.

Les nouveaux propriétaires, MM. ED. S. BOIS, ancien voyageur de commerce et J. H. LESSARD, de Theford Mines désirent que le NOUVEL HOTEL VICTORIA soit le rendez-vous favori des VOYAGEURS DE COMMERCE.

Belles et spacieuses SALLES d'échantillons, SERVICE irréprochable et prompt, PRIX modérés, voilà ce que les VOYAGEURS trouveront au NOUVEL HOTEL VICTORIA.

BOIS & LESSARD
PROPRIÉTAIRES

COTE DU PALAIS, QUEBEC

JOSEPH FORTIER Fabricant-
Papetier
PAPETERIE MERCANTILE

Livres de Comptabilité, formules, en fonds et sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
RÉGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre

MONTRÉAL

Tél. Bell Main 444.

Tél. Bell Main 445.

Tél. Bell Main 3997 — Marchands 686

Faites usage de la célèbre

BIÈRE DE BEAUPORT

garanti d'âge

de pureté et de force

LE BREUVAGE LE PLUS SAIN
ET LE PLUS DELICIEUX

VENDU PARTOUT

Entrepot : 345, rue NOTRE-DAME-ST

MONTRÉAL

Joseph CHAPUT, Gérant

ENTREPOT à JOLIETTE, Qué.

GEO. CONTANT, Gérant

INTERCOLONIAL
RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

SERVICE DES TRAINS

7.25 A. M. EXPRESS. — Pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

Départ à 7.25 a. m. tous les jours, excepté le dimanche.

12.00 MIDI EXPRESS MARITIME. — Pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Moncton, Saint-Jean, Halifax et les Sydneys.

Départ à 12.00 (MIDI) tous les jours les samedis exceptés. Wagons-lits à Halifax.

3.50 P. M. Train local quotidien, excepté les dimanches, pour Saint-Hyacinthe, Nicolet et les stations intermédiaires.

SAMEDI SEULEMENT

MIDI EXPRESS. — Pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Québec, Rivière du Loup et Sainte-Flavie. (Wagons-lits à Sainte-Flavie.)

Tous les trains de l'Intercolonial ont leur arrivée et leur départ à la gare BONAVENTURE.

Bureaux des Billets de la ville : St. Lawrence Hall, 141, rue Saint-Jacques ou à la gare Bonaventure. Téléphone Main 615.

J. J. McCONNIFF,

Agent des passagers et des billets de la ville.

H. A. PRICE,

Asst. Agt. Gén. des Passagers.

Séance du Conseil, le mercredi 10 avril 1907

Présidence de M. C. H. Catelli, président.

Etaient présents :

MM. Isaïe Préfontaine, 1er vice-président, G. Boivin, Jos. Fortier, Armand Chaput, A. H. Hardy, S. Lachance, F. C. Larivière, E. D. Marceau, D. Masson, D. Parizeau, S. D. Vallières et le Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 27 mars dernier est lu et adopté.

Dépouillement du courrier. — Deux accusés de réception de l'hon. Premier Ministre du Canada ainsi que l'hon. ministre des finances, quant à un rapport adopté par notre Chambre recommandant l'extension du traité franco-canadien de 1893.

Une lettre du Board of Trade de Montréal quant la préférence commerciale entre l'Angleterre et ses colonies, priant notre Chambre de solliciter le gouvernement canadien de soutenir, lors de la prochaine Conférence Coloniale de Londres, le principe de résolutions déjà adoptées à cet effet. Cette question est référée au comité de législation qui est invité à rédiger le plus tôt possible, une résolution en conformité de l'opinion déjà exprimée par notre Chambre à ce sujet, laquelle résolution devra être transmise immédiatement au Premier Ministre du Canada, actuellement à Londres.

Voici le texte de la résolution qui a été préparée à cet effet.

Considérant que notre Chambre s'est à maintes reprises, déclarée pour le principe de la préférence commerciale à diverses dates, notamment en 1892, en 1896 et ensuite lors du Ve Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire tenu à Montréal en 1903 et du VIe tenu à Londres en juillet dernier (1906) ;

Le Conseil de cette Chambre désire profiter de l'occasion de la prochaine Conférence Coloniale de Londres pour réitérer l'expression de l'opinion qu'une préférence commerciale entre les différentes parties de l'Empire en assurerait l'union et la prospérité générale ; que cette préférence, pour produire ses effets, devrait être mutuelle dans la mesure qu'il est possible de l'obtenir, sans nuire en aucune façon au développement industriel des parties intéressées et que les tarifs de la Grande Bretagne et des grandes dépendances autonomes devraient être ajustés en conséquence ;

Et le Conseil de cette Chambre décide en même temps qu'une copie de la présente résolution soit transmise au Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada.

Rapports de comités. — Lecture est donnée d'un rap-

port de comité des « Nouveautés » recommandant à la Chambre de solliciter les autorités fédérales de prendre les moyens utiles pour faire adopter l'uniformité dans le système des poids et mesures pour obvier à certains inconvénients dont souffrent les marchands détaillants de cette ville dans leurs importations européennes.

Sur proposition de M. A. H. Hardy, ce rapport est adopté par le Conseil.

Le projet de formule de contrats de transports dont les Cies de chemins de chemins de fer demandent l'approbation à la commission des chemins de fer du Canada.

Lecture est donnée d'un rapport du comité des « transports » sur cette question suggérant de recommander à la Commission des chemins de fer du Canada l'opportunité d'ordonner la préparation d'un nouveau projet de formules de contrats contenant des conditions équitables pour l'une et l'autre des parties contractantes.

Sur proposition de M. E. D. Marceau, ce rapport est adopté à l'unanimité.

La réduction à un centin pour le coût de la livraison postale des lettres à Montréal est aussi recommandée par un autre rapport du comité des « Transports ».

Ce rapport est également adopté à l'unanimité par le Conseil et il est décidé en même temps sur la suggestion de M. G. Boivin d'attirer l'attention des autorités postales sur l'utilité qu'il y aurait pour les citoyens de Montréal de voir confier la vente des timbres-poste à un plus grand nombre de dépôts qu'actuellement.

Enfin, quant au tarif postal des journaux, un troisième rapport du même comité est d'avis que les autorités canadiennes devraient prendre en considération l'inconvénient de tout surcroît de charge sur la circulation de la presse, vu que la diffusion des journaux est un des moyens de faire connaître et apprécier le Canada dans la cause de la colonisation et de l'immigration ainsi que de la prospérité commerciale du Canada, et vu que cette Chambre, convaincue de l'importance de compléter les moyens actuels de publicité avait déjà jugé nécessaire de solliciter les autorités fédérales de les compléter par la création d'un musée commercial et de « guides explicatifs » ayant pour objet de faire connaître les ressources prodigieuses de notre pays aux points de vue agricole, commercial, industriel, minier et autres.

Ce rapport est adopté par le Conseil, sur proposition de M. S. Lachance.

M. Jos. Fortier propose que la conférence qui a été donnée lors de la dernière assemblée générale sur la « Vallée de la Matawin » soit publiée dans le journal de la Chambre.

M. I. Préfontaine concourt dans le sens de cette proposition, mais prie le Président, le Secrétaire et le conférencier de s'entendre sur le choix de la matière à publier.

Le Conseil acquiesce à cette proposition, aux conditions ci-dessus.

A l'article : « Matières nouvelles », M. le Comte des Etangs, membre de cette Chambre, demande la parole. Il attire l'attention du Conseil sur l'abolition récente des droits sur l'alcool dénaturé qui a été faite aux Etats-Unis et croit que les autorités canadiennes pourraient, elles aussi, faire de semblables modifications.

Cette question est référée au comité des « Produits chimiques ».

M. des Etangs souleva une autre question à propos de l'ouverture d'une avenue publique pour ouvrir un accès au parc de la montagne. Il est d'opinion que la corporation de Montréal ferait bien d'acquiescer à une certaine avenue privée appartenant à une succession récemment ouverte.

Cette question est référée au comité des « Affaires municipales ».

A l'article : « Proposition de nouveaux membres », les candidatures des personnes suivantes, sont acceptées par le Conseil : MM. Jean-Baptiste Lorge, marchand, C. Dufresne, marchand de chaussures, Azarias Lebeau, pharmacien, présentés par M. D. Masson, président du comité des finances, et M. C. E. Turcotte, voyageur de commerce, présenté par M. J. H. Paul Saucier.

Ces diverses candidatures subiront l'affichage réglementaire jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

RAPPORT DU COMITÉ DES « TRANSPORTS »

Ce comité s'est réuni le jeudi, 14 mars 1907.

Etaient présents :

MM. J. P. Mullarkey, président du comité, C. H. Catelli, président de la Chambre, F. C. Larivière, Isaïe Préfontaine, Hon. Alph. Desjardins et G. Boivin, ces trois derniers (invités) et le Secrétaire.

Délégués de la « North Shore Transportation and Wreckage Co. » MM. Oscar Hébert, notaire, U. H. Dandurand, A. Fafard et Thomas Gagnon.

Objet : Demande de subsides au gouvernement du Canada pour faciliter les communications le long de la côte Nord du Saint-Laurent.

Ce comité, après avoir entendu les Présidents et divers autres délégués de la « North Shore Transportation and Wreckage Co. » sur la nécessité d'établir des communi-

cations entre les différents points de la côte nord du fleuve St-Laurent, croit que vû les richesses considérables du territoire, soit en pêcheries, soit en mines, soit en gibier, en pulpe et autres, et la nécessité de moyens de communications plus faciles pour développer les ressources de cette région et pour permettre à sa population de 22,000 âmes sur l'étendue de ce littoral, de mieux exploiter ces ressources, votre comité croit que le commerce de la province et du pays entier est intéressé à voir encourager l'établissement de moyens de communications faciles ainsi que d'entrepôts frigorifiques pour le service de ce territoire de la côte nord du Saint-Laurent entre Montréal et le Golfe.

Votre comité croit devoir, en conséquence, recommander au Conseil de la Chambre de prier les autorités fédérales d'adopter toutes les mesures nécessaires pour la réalisation de ces avantages au service de cette région.

Le tout humblement soumis.

(Signé) J. P. MULLARKEY,

Président du Comité.

Adopté par le Conseil
le 20 mars 1907.

Le comité des « Transports » s'est réuni le lundi, 8 avril 1907.

OBJET : Appréciation du projet de la formule de *Contrats de connaissements (Bills of Lading)* dont les Cies de chemins de fer demandent l'approbation à la commission des chemins de fer du Canada. Votre Comité après avoir examiné ce projet, a constaté que cette formule est trop manifestement inspirée par l'intérêt unilatéral des compagnies de transports.

Votre comité suggère, en conséquence, au Conseil de cette Chambre de recommander à la Commission des chemins de fer du Canada l'opportunité d'ordonner la préparation d'un nouveau projet comportant des conditions équitables pour les deux parties contractantes, si toutefois les compagnies considèrent nécessaire de réclamer quelques innovations à l'état de chose actuel, votre comité se déclarant disposé à étudier plus en détail toute forme ultérieure de contrats dont les conditions ne seraient pas exclusivement à l'avantage d'une seule partie contractante.

Le tout humblement soumis,

J. P. MULLARKEY, *Président du Comité.*

Ce rapport fut adopté par le Conseil, à sa séance du 10 avril 1907.

Le comité des « Transports » s'est réuni le lundi, 8 avril 1907.

OBJET : *Le tarif du service postal pour les journaux.*

Votre comité après avoir pris connaissance des représentations faites au Conseil de cette Chambre par divers intéressés, soit comme propriétaires, soit comme abonnés de journaux, concernant certaines modifications de tarifs postaux du Canada et des Etats-Unis, quant aux journaux et magazines, est arrivé aux conclusions suivantes :

Considérant que toute restriction qui pourrait être imposée de manière à gêner la circulation de nos journaux canadiens aux Etats-Unis et à l'étranger en général, aurait pour résultat très fâcheux d'empêcher le Canada d'être connu et apprécié à sa juste valeur, et que par suite, toute mesure fiscale de nature à neutraliser les efforts et les sacrifices faits par les journaux canadiens dans l'accomplissement de leur mission patriotique, aurait pour conséquence regrettable de fermer la porte de notre contrée au courant d'une saine et féconde immigration et spécialement, de nuire à la cause du rapatriement d'un grand nombre des nôtres ;

Considérant que notre Chambre, convaincue de l'importance d'une publicité encore plus grande que celle obtenue par les journaux, dans l'intérêt de la colonisation et de la prospérité commerciale du Canada, a déjà sollicité les autorités fédérales de compléter l'efficacité de nos moyens actuels de publicité par la création et le maintien d'un musée commercial et par la diffusion de guides explicatifs, ayant pour objet de faire connaître les ressources prodigieuses de notre pays au point de vue agricole, commercial, minier et autres ;

Considérant d'un autre côté que la circulation de journaux et magazines américains au Canada est des plus avantageuses à notre commerce et à notre industrie, tant au point de vue de leurs informations scientifiques que de leurs renseignements de faits ;

Votre comité croit devoir suggérer au Conseil de cette Chambre de recommander aux autorités fédérales de prendre en sérieuse considération les inconvénients ci-dessus signalés, et d'émettre le vœu que si, à tout événement, elles croyaient devoir percevoir une augmentation de recettes postales à l'occasion de la circulation des journaux, le gouvernement prenne des mesures de nature à indemniser les journaux et à leur permettre de continuer leur œuvre et leur mission si importante au service de la prospérité de notre commerce domestique et étranger et des meilleurs intérêts du pays en général.

Le tout humblement soumis,

J. P. MULLARKEY, *Président du comité.*

Ce rapport fut adopté par le Conseil, à sa séance du 10 avril 1907.

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA

CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

SOIXANTIÈME RAPPORT ANNUEL

Montréal, le 7 mai 1907.

Aux actionnaires,

Messieurs,

Vos Directeurs ont le plaisir de vous soumettre le 60^{me} rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations pendant l'année expirée le 31 décembre 1906.

Les profits nets de l'année ont été de \$156,614.95, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits et Pertes de l'année dernière, soit \$51,005.54, ce qui forme un ensemble de \$207,620.49. Sur cette somme, ont été payés deux dividendes à nos actionnaires, et \$100,000.00 ont été ajoutés au fonds de réserve. Ce dernier est maintenant de \$900,000.00, et le solde au crédit du compte des Profits et Pertes est de \$7,620.49.

Le nombre de comptes ouverts au 31 décembre dernier, était de 87,081, et la somme moyenne due à chaque déposant, \$224.80

Vos Directeurs désirent exprimer la douleur que leur a causée la mort de leur regretté président, feu Sir William H. Hingston, arrivée le 19 février dernier. Directeur de cette banque depuis 1875, et son président depuis douze ans, feu l'Hon. Sir Wm Hingston, par ses hautes qualités morales, sa grande réputation professionnelle et financière, a beaucoup contribué à maintenir et augmenter la confiance publique dont l'institution a été l'objet jusqu'ici.

Un autre deuil a frappé la banque dans la mort d'un autre de vos directeurs, M. C. P. Hébert. D'un caractère affable et courtois, feu M. Hébert était beaucoup apprécié par ses collègues, tandis que sa réputation d'intégrité et d'homme d'affaires, lui avait mérité la confiance du public.

Le siège devenu vacant par la mort de feu M. Hébert, a été confié à l'honorable Sénateur Raoul Dandurand, et M. le juge C. J. Doherty, a été élu directeur à la place de feu Sir Wm Hingston. L'honorable J. Ald. Ouimet, le plus ancien de vos directeurs, a été appelé à la présidence du Conseil de Direction, et M. Michael Burke a été élu vice-président à la place de ce dernier.

L'inspection des livres a été faite avec soin et plusieurs fois durant l'année.

Le rapport des Auditeurs et le Bilan sont maintenant devant vous.

J. ALD. OUMET, président.

ÉTAT DES AFFAIRES DE LA BANQUE D'ÉPARGNE DE
LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, AU
31 DÉCEMBRE 1906.

ACTIF

Espèces en caisse et dans les Banques	\$1,160,745.28	
Obligations du gouvernement du Canada et intérêt accru.....	2,547,429.16	
Débiteures du gouvernement Pro- vincial.....	430,853.80	
Débiteures de la Cité de Montréal, et autres débiteures municipales et scolaires.....	8,372,140.76	
Autres obligations et débiteures.....	926,159.83	
Valeurs diverses.....	291,586.47	
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nan- tissement.....	7,120,827.70	
Fonds de charité, placé sur débiteu- res municipales, approuvées par le gouvernement Fédéral.....	180,000.00	\$21,029,773.00
Immeubles de la Banque (bureau principal et huit succursales.....	\$ 475,000.00	
Autres titres.....	8,887.14	483,887.14
		<u>\$21,513,660.14</u>

PASSIF

AU PUBLIC :

Montant dû aux déposants.....	\$19,576,033.81	
Montant dû au Receveur-Général....	93,341.86	
Montant dû au Fonds de Charité.....	180,000.00	
Montant dû à Comptes divers.....	156,663.98	\$20,006,039.65

AUX ACTIONNAIRES :

Capital (souscrit \$2,000,000) payé....	\$ 600,000.00	
Fonds de Réserve.....	900,000.00	
Profits et Pertes.....	7,620.49	1,507,620.49
		<u>\$21,513,660.14</u>

Nombre de comptes ouverts.....	87,081	
Somme moyenne due à chaque déposant.....	\$ 224.80	

Contrôlé et trouvé conforme,

JAS. TASKER,

A. CINQ-MARS, Auditeurs.

A. P. LESPÉRANCE,

Gérant.

Le rapport des auditeurs, MM. James Tasker et A. Cinq-Mars fut alors lu par le secrétaire. Il spécifie que ces messieurs ont examiné le bilan contenant le résultat des affaires de la banque, pour l'année, et ils certifient qu'il est correct. Ils ont aussi examiné les sécurités détenues par la banque, de même que les obligations municipales et autres, et elles ont été trouvées correctes dans tous les détails, le total étant le même que celui des sommes indiquées sur le bilan.

Les auditeurs sont toujours convaincus de l'excellente nature des sécurités détenues par la banque, ou gardées comme sûreté collatérales sur prêts, ce qu'ils considèrent une sécurité suffisante pour les déposants, non seulement quant à leur valeur, mais pour la facilité avec laquelle elles peuvent être converties en argent pour les déposants.

LES REMARQUES DU PRÉSIDENT

Le président parla alors comme suit :

« Nous espérons sincèrement que ce rapport, tel que le montrent les résultats financiers de l'année 1906, sera reçu avec satisfaction par nos actionnaires et le public en général.

« Cette banque est uniquement et absolument une banque d'épargne. Ses affaires sont conduites d'après les sages indications de la loi régissant les banques d'épargne dans la Province. Il n'y en a que deux à l'heure qu'il est dans cette province, La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, dans la ville de Montréal, et La Caisse d'Économie à Québec.

Nous avons pour principe de n'épargner ni peine ni dépense pour donner de plus grandes facilités et sécurités au public qui désire nous confier ses épargnes.

Ces dépôts reposent sur les meilleures sécurités sur le marché. Le coût de tels placements est élevé, conséquemment les profits sont minimes, mais la garantie est absolue.

L'augmentation de notre fonds de réserve est proportionnée à l'augmentation de nos responsabilités envers le public.

On fait présentement de grandes améliorations au bureau principal. Notre nouvel édifice, sur la rue Ontario Est, est complété. Nos bureaux temporaires à cet endroit étaient devenus insuffisants. Nos clients trouveront les plus grandes commodités dans nos nouveaux bureaux et l'édifice est regardé comme une amélioration dans la localité.

« Je propose, appuyé par M. Burke, vice-président, l'adoption du rapport ».

La motion fut adoptée à l'unanimité, sans discussion.